

## Salut à vous vaillantes coopérateurs,

Dernière livraison de l'année aujourd'hui, il reste encore ou seulement 6 semaines avant la reprise du jeudi 19 janvier 2006.

Vous recevrez autour du 15 janvier, un bulletin avec les points de distribution, les recommandations d'usage ainsi que la facture de la part 2006.

Si vous ne voulez plus le même pain, ou plus de pain ou des œufs en plus, dites le. Autrement on repart en janvier avec la même chose que cette année, si il y a des envies de changer en janvier pas de problème sauf un petit délai de dix jours environ.

Cette année s'achève avec des cardons piquants à souhait; une ou deux petites recettes comme dab ci-après (la plus courte est sans aucun doute la meilleure).

### 1. Cardons gratinés à la crème

800 g à 1 kg de cardons, 2,5 dl. de crème, sel et poivre

Prenez les cardes bien blanches, grattez les et mettez les immédiatement dans de l'eau citronnée. Les cuire à l'eau bouillante salée une vingtaine de minutes (plus les cardes sont blanches plus vite elle seront cuites). Egouttez quand elle sont tendre, salez et poivrez s'il le faut et passez-les au four très doux dans un plat beurré où vous aurez ajouté la crème.

### 2. Gratin de cardons au champignons

800 g à 1 kg de cardons préparés et coupés en tronçons de 8cm, un peu de farine délayée dans du lait, 400 g de champignons de Paris émincés

1 dl de vin blanc sec, 1 gros oignon émincé, 100 g de gruyère râpé, 3-5 dl bouillon, sel et poivre

Cuisez les cardons pendant 30 minutes dans de l'eau à laquelle vous aurez rajouté la farine et le lait pour enlever l'amertume du légume. Cuisez les champignons dans le vin jusqu'à réduction du liquide, ajoutez à ceux-ci le bouillon, l'oignon sel et poivre. Vous pouvez laisser réduire le jus ou l'épaissir avec un peu de farine. Dans un plat à gratin, déposez alternativement une couche de cardons saupoudré de gruyère et une couche de champignons. Ajouter le liquide restant et du fromage sur le dessus et faites gratiner au four une vingtaine de minutes.

Comme vous ne pouvez plus manger de légumes de Cocagne pendant six semaines, ceux à qui ça manque et qui arrivent, allez à/aux marchés de Plainpalais, Rive ou St-Jean, en plus cette année on vous aguiche avec une soupe le 15 à St-Jean et un cadeau céréalier ailleurs. (n'oubliez par le talon coin à nous amener).

On joint à ce bulletin la liste des légumes livrés, c'est l'important

En plus il y a avec les prix calculés selon la mercuriale mensuelle du marché genevois nous avons aussi effectué plusieurs comparaisons pour nous apercevoir que les prix c'est vraiment un truc à la (...) remplissez vous mêmes.

Au verso, ce que nous aurions du vous livrer cette année compte tenu des décision de l'AG de 2004 qui avait décidé d'augmenter le prix des parts en 2005 afin que les salaires puissent être adaptés à Fs 4000 net (à l'embauche) sans surcharge de travail.

Pour faire un peu le point en espérant que cela soit compréhensible; d'abord les prix payés (la référence à l'ancien calcul était en gros prix du marché (mercuriale) avec 10% livré en plus pour les grandes parts.

soit : Petite part prix moyen payé classe 4 FS 900.— pour 845.— à livrer selon ancien calcul  
2005 Grande part " " FS 1215.—pour 1150.— " " "

En 2005 nous avons livré pour (en francs donc) sur la liste il y a les poids/pce  
mercuriale 2005 mercuriale 03-04 prix OFAG \*

GP	1610	1330	1330
PP	1045	865	875

Deux remarques : les prix de l'OFAG pour être revu un peu à la baisse (-10%) car on ne trouve pas tout les légumes sur leur liste.

Par contre si on prend les prix bio (c'est relativement nouveau de les trouver par l'OFAG), on peut relever les prix de l'OFAG de 5% pour la roquette à 132% de plus pour le chou fleurs en passant par 104% pour l'oignon, 52% pour la carotte, la salade à la pièce 38%.

En sachant que cette année ne sera en aucun cas une année de référence, nous avons trop livré (et en plus sûrement encore des trucs que vous aimez), il faut quand même remarquer que notre système tient vachement bien la route pour l'instant.

Il est aussi vrai qu'il faut que nous repensions un peu le tout au niveau du plan de livraisons, mais c'est un problème que nous connaissons bien et maîtrisons comme la nature nous le permet souvent.

Ps. (on a pas compté tous les légumes du style concombre par exemple, même si on vous les a donné et qu'on en a donné des centaines ailleurs, d'autre part, il y a aussi quelques erreurs, oublis de noter les légumes sur nos feuilles de livraisons et erreurs sur nos feuilles de calculs mais fois de statisticot c'est presque juste).

Mais comment doit on comparer, doit on le faire, ce seront des questions que nous nous poserons au comité bientôt et dont nous vous ferons part à l'AG du printemps prochain au plus tard.

Comme on s'est aperçu qu'on livrait quand même un peu beaucoup par rapport au prévision, on a pas chercher à compléter les 15 francs de fruits que vous auriez du avoir, vous avez eu pour 2,50 francs de gamay et vous n'avez pas eu pour 25 francs de produits "contractuels", on ne livrera la polenta et les lentilles que l'an prochain.

On entend parfois dans les plates-bandes que les petites parts seraient comme les grandes, donc cette saison on a pesé de temps à autre pour être sur. C'est une vue en volume ou de l'esprit à choix et en plus en regardant les espèces et les quantités on se rend bien compte que la différence est là.

Enfin on n'a pas du acheter de légumes de garde (carottes et patates) cette automne et on a stocké en espérant que cela se garde, environ 5 tonnes de légumes pour janvier et février.

La mâche est prête pour janvier quasi, les dent de lion on attend pour se prononcer.

Donc d'un point de vue légumier l'année fut belle, au niveau du travail sur le terrain on peu ce dire aussi, à part les couacs z'habituels du à vos absences et à notre manque de prévisions parfois quand à vos présences.

De là il n'y a qu'un pas que nous franchirons allègrement, **une demi-journée de plus l'an prochain par part ?**

Ce serait en tout cas une manière assez classe de garder une bonne production sans augmenter les parts des statutaires 10 et 15 francs annuels pour les PP et GP.

Si ça vous fait pas envie on peut toujours envisager de baisser vraiment la production mais franchement on a du mal, un peu oui mais pas trop, on risquerai de s'ennuyer.

Donc côté jardin c'est ok, côté comptes pour le moment on ne sait pas très bien où on nage avec les 15000 mètres de plus à Landecy, les réparations et investissements supplémentaires, m'enfin mieux vaut une bonne année avec une petite perte que le contraire paraît-il. Nous verrons et on vous tiendrons au courant de l'évolution de la dette.

Petite anecdote au passage, on a eu un contrôle de l'AVS qui portait sur 2002- 2003 et 2004, il a fallu aller au 50 et des bananes route de Chêne avec papiers et papiers, puis retourner rechercher, ressortir de la machine encore des papiers, alors que les contrôles précédents se faisaient par courrier en envoyant le bilan et comptes de pertes profits de chaque année. On a eu droit à une petite rectification de 308 francs en leur faveur.

Le pourquoi de se contrôle...on vous le donne en mille... alors qu'on a plus le droit au paiement direct étant personnes morales nous tous que vous êtes, ils se sont rendus compte aux allocations familiales que nous étions une entreprise agricole (ça change par le fait que chaque "ménage commun" ayant un ou des enfants touche une allocation unique de 100francs supplémentaire). Donc de suite le compte de cocagne est bouclé fin 2004 avec le code 2 ou 4 et début 2005 un nouveau compte est ouvert avec le code 4 ou 2 et convocation en octobre. On cherche toujours une morale à cette histoire mais celles qu'on trouve sont trop tendancieuses pour qu'on ose les avancer.

Il est sûrement utile de dire une dernière fois que les paiements sont les bienvenus, que vous recevrez rapidement vos factures de pains et œufs et fromages, plus celles des demi-journées alors si vous n'avez pas fait vos croix...va falloir le dire.

### **liste légumes ci-après**

Alors sapinbof et Noël plein de neige avec nos bises bien fraîches  
votre dévouée z'équipe de jardinières

\*Office fédéral de l'agriculture qui édite chaque semaine une liste des prix à la consommation faite semble-t-il avec les prix de la grande distribution

Livraison 2005	Poids pièces			Poids pièces	
	GP	PP		GP	PP
cabus-batavia(pc)	81,00	49,50	carotte	24,15	15,89
saladine	0,73	2,54	pomme de terre	17,20	11,75
roquet/cress/pourp	2,66	1,67	betterave	14,25	9,20
mâche	3,82	2,53	céleri	5,20	3,40
dent de lion	0,55	0,15	raves	1,60	1,00
ail d'ours	1,50	1,00	navet	2,35	1,65
pallarossa/p.sucr			radis noir	6,50	4,80
e	4,90	2,60	carotte botte	7,20	5,00
lollo/feuille chêne	1,00	1,00	navet botte	7,00	4,50
choux chinois	7,00	4,90	céleris (pce)	2,00	1,00
choux pommé	5,60	3,80	colrave (pce)	5,00	3,50
pack choi	2,60	1,60	tomate	17,88	11,82
céleri branche	0,50	0,50	tomate piccolo	0,50	0,50
côte de bette	14,04	8,19	courgette	3,06	1,75
côte à tondre	2,49	2,64	concombre	45,50	26,00
poireaux	7,83	4,80	courge	10,50	6,00
épinard	4,02	2,69	aubergine	5,15	3,62
fenouil	6,85	5,97	poivrons	6,03	3,24
oignon	3,75	2,30			
cima/stielm.	2,15	1,32	mais (pce)	17,00	8,00
ortie	0,20		choux fleurs	2,18	1,55
cardon	3,00	1,50	brocoli	0,50	0,50
fève	3,80	2,00	?	0,26	0,17
petit pois	0,30	0,30	persil,ciboul.(bqt)	22,00	21,00
haricot	7,26	4,67	épice (bqt)	33,00	25,00
radis botte	18,50	9,50	ail vert (pce)	4,20	3,00
cassis, raininet	0,50	0,30	oignon vert botte	5,50	3,20
fruits	0,50	0,50			